N°230 Mai - Juin 2021

CONTACTS

Le magazine d'Aytré

Retrouvez le magazine contacts aytré sur aytre.fr et suivez-nous sur les réseaux sociaux :

12 à 14 Budget 2021

DOSSIER

6 Un nouveau visage au Service éducation

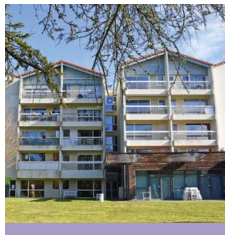

8 La résidence autonomie "Les Cèdres" se rénove

21 Le club de Judo tente de se maintenir

Mairie d'Aytré
Place des Charmilles
BP 30102
17 442 AYTRÉ Cedex
05 46 30 19 19
aytre.fr

Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Astreinte : **06 22 35 10 74**
En dehors des heures d'ouverture, en cas d'urgence la nuit et le week-end.

N°230 MAI - JUIN 2021

Directeur de publication : Tony LOISEL
Directeurs adjoints de la publication : Camille LAGRANGE, Rita RIO
Rédacteur en chef : Stéphane DOUCINOT
Secrétaire de rédaction : Mélanie LACUVE
Ont participé à ce numéro : Julia TOURNEUR, Julie LEBOISSETIER, Paul HUBERT
Crédits photos : Marie lou DUBOIS, Franck MOREAU, Adobe stock
Mise en page : Studio Lézard Graphique
Impression : Imprimerie Rochelaise
Dépôt legal : à parution
ISSN : 11485876
Imprimé à 6 500 exemplaires
sur du papier certifié PEFC n°10-31-1240

Vous ne recevez pas "Contacts" dans votre boîte aux lettres ? Contactez le 05 46 30 19 04 ou information@aytre.fr

éDiTO

Tony LOISEL - Maire

Bonjour à toutes et tous,

Nous sommes en pleine préparation du programme de l'été à la plage avec de très fortes contraintes pour les rassemblements …que nous respecterons bien entendu.

Nous souhaitons maintenir autant que possible les activités. De nouveaux acteurs seront présents sur Godechaud cette saison avec des offres très variées. Des animations seront aussi au rendez-vous, elles sont à l'étude.

Madame MILLAUD, Monsieur CUCHET et moi-même avons rencontré le Président de l'agglomération de la Rochelle Monsieur FOUNTAINE, ainsi que son premier vice-président Monsieur GRAU pour dialoguer sur la vision communautaire, sur les attentes et les contraintes de notre commune.

Divers sujets sensibles ont été abordés dont la Passerelle nécessaire pour joindre le futur « écoquartier » de Bongraine à notre centre de vie et de ville. Ceci est à rapprocher des aménagements cyclables prévus tout à fait indispensables. Cet après-midi d'échanges cordiaux a été suivi d'une visite des points importants que nous avons passés en revue. Ceci a été l'occasion de placer cet ensemble de projets dans le cadre de la délégation communautaire sur « l'A.M.I. littoral » qui m'est octroyée ce dont je suis très honoré.

Pour conclure, une excellente nouvelle ! Un bébé est né en mars sur notre commune ce qui n'était pas arrivé depuis plus de 20 ans ! Nous souhaitons beaucoup de bonheur à l'enfant ainsi qu'à ses parents.

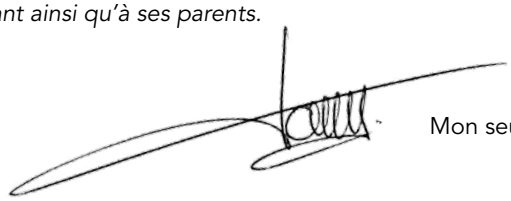

Tony LOISEL, Maire
Mon seul parti, c'est Aytré !

N°230 Mai - Juin 2021

4 à 11 Initiatives
- Risques majeurs : soyez informés !
- Dispositif « Alertes sur téléphone/s »
- Cap nature pour le littoral aytrésien !
- Aytré au cœur des décisions communautaires sur le littoral
- Un nouveau visage au Service éducation
- Restauration scolaire : rien à débourser les jours de grève
- L'apprentissage au grand air
- Un terrain flambant neuf à l'école Jules-Ferry
- La résidence autonomie « Les Cèdres » se rénove
- Des nouveaux bureaux pour le Service d'Aide à Domicile à la Résidence Les Cèdres
- Un service d'information et d'orientation dédié à l'emploi au CCAS
- Alina Orzechowski : une vie à écouter et raconter
- L'Odontite de Jaubert, un nouvel habitant de la friche de Bongraine découvert en 2020
- Une urbaniste à l'écoute des habitants

12 à 14 Dossier
- Le budget 2021- Les investissements près de chez vous...
- Un budget tourné vers l'avenir
- Taxes locales : précisions

15 à 17 Initiatives
- L'accueil général de la mairie auditionné
- Horaires d'ouverture de la Mairie et des services ; les habitants consultés.
- La Recyclerie ouvre ses portes
- Echo-mer, une seconde vie pour les bouchons de liège

18 Culture
- Le slam thérapie
- Des portraits poétiques pour raconter les « filles » de La Rochelle

19 à 21 Sports
- La ville d'Aytré fait bouger ses jeunes !
- Conclure l'année scolaire en beauté : la fête sportive des écoles
- À Aytré, on aime la course à pied
- À l'E.S.A. Aytré, le foot comme bouffée d'air frais
- Le club de Judo tente de se maintenir

18 Expression des groupes politiques

Risques majeurs : soyez informés !

La Ville d'Aytré a réalisé une mise à jour du Document d'Information Communal sur les RIsques Majeurs (Dicrim). Celui-ci est joint à cette édition et disponible sur aytre.fr ainsi que dans les lieux publics.

Le Dicrim est obligatoire et régi par le Code de l'environnement. Il est réalisé par le maire selon les informations présentées dans le Dossier départemental sur les risques majeurs de la Charente-Maritime. Sur la base des éléments transmis par le préfet, le maire établit le Dicrim qui présente les risques majeurs auxquels la commune est exposée, ainsi que les mesures de prévention prévues dans le Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

À Aytré, plusieurs risques majeurs sont connus. Ils sont répartis en trois catégories. La première concerne les risques naturels et renvoie inévitablement au souvenir de la tempête Xynthia qui a durement frappé le littoral atlantique et notre commune en février 2010. Ils comprennent les risques de submersion marine, les risques météorologiques (tempêtes et vents violents, canicule, grand froid…), les risques sismiques et de mouvements de terrain. Autre type de risques : les risques technologiques, dont les risques industriels et le transport de matières dangereuses. Enfin, la troisième et dernière catégorie inclut les autres risques, à savoir le plan Vigipirate et la menace d'attentats, le risque sanitaire que nous connaissons depuis un an avec la pandémie du Covid-19, et enfin le cyber risque qui vise les systèmes informatiques.

À chaque risque majeur, les Aytrésiennes et Aytrésiens recevront des consignes claires de la part des services de la Ville grâce à plusieurs moyens de communication (panneaux d'affichage, SMS, appels téléphoniques, porte-à-porte, radio, véhicules sonorisés…).

Connaître les risques, c'est permettre de les anticiper et de mieux s'y préparer. Voilà pourquoi la Ville d'Aytré remet un exemplaire du Dicrim à tous les nouveaux habitants de la commune au moment de la cérémonie d'accueil. Il est également disponible sur aytre.fr et dans tous les lieux publics (CCAS, médiathèque, etc.). Notons que tout nouveau locataire ou propriétaire de la commune est légalement averti des risques majeurs connus sur le territoire grâce à l'Information Acquéreur Locataire (IAL). Ceux-ci sont également recensés sur le site Internet errial.georisques.gouv.fr.

J.L.

Renseignements, Mairie d'Aytré : *05 46 30 19 19* et sur *aytre.fr*

Dispositif « Alertes sur téléphone/s »

Ce service gratuit permet à la Ville d'Aytré d'informer les administrés en cas de risques majeurs. Il suffit de se rendre sur aytre.fr et de cliquer sur « *Alertes sur téléphone/s* ». Indiquez vos coordonnées, ainsi que votre numéro de téléphone fixe ou mobile. Le dispositif prend en compte une inscription par personne, et non par foyer, afin d'informer les administrés individuellement.

À l'heure actuelle, la base de données contient plus de 900 inscrits volontaires. Afin que le service soit efficace, la base de données doit être la plus complète possible.

Inscription gratuite sur *aytre.fr* puis "Alertes sur téléphone(s)"

Cap nature pour le littoral aytrésien !

La plage et les espaces naturels côtiers d'Aytré regorgent de richesses naturelles exceptionnelles qui gagnent à être mises en valeur. Les contraintes légales qui s'appliquent à ces espaces, entre autres la loi Littoral, ne permettent cependant pas une utilisation immodérée de la façade maritime. La municipalité fait donc le choix d'opter pour la renaturation de son littoral.

Une législation qui protège la bande côtière

Tout d'abord, il est nécessaire de rappeler que la bande côtière aytrésienne est propriété inaliénable et imprescriptible de l'État, puisqu'elle appartient au Domaine Public Maritime (DPM). Il s'agit d'une zone surveillée et protégée. L'aménagement y est donc restreint, ces espaces n'ayant pas vocation à recevoir de constructions permanentes. En outre, « *une occupation ou une utilisation prolongée par un ou plusieurs particuliers qui se succèdent sur cette zone ne leur confère aucun droit réel ou droit de propriété dont ils pourraient se prévaloir à l'égard de l'État* ». Par ailleurs, la Loi relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral, dite loi Littoral, promulguée en janvier 1986, a pour but de préserver les espaces naturels, les sites, les paysages et l'équilibre écologique du littoral, et s'applique à Aytré. Et même si « *en adoptant la loi Littoral, le législateur a voulu laisser aux décideurs locaux la possibilité d'adapter la loi au territoire* », les articles L-121-16 et L-121-17 du Code de l'Urbanisme préviennent des aménagements côtiers abusifs. Les règles qui s'appliquent à la protection et à la gestion du littoral aytrésien sont donc contraignantes et ne sont pas toutes du ressort de la commune.

Redonner le premier rôle à la nature

Malgré tout, la Ville d'Aytré a le pouvoir d'impulser une dynamique. En faisant le choix d'orienter la gestion de son littoral vers la renaturation presque totale, à terme, du sud de la plage et partielle, au nord, elle donne le cap de la décennie à venir en matière d'aménagement de la côte : priorité à la biodiversité et aux pratiques de promenade douce. En effet, le secteur de La Colonelle va redevenir sauvage, des plantes endémiques vont être réintroduites, la dune sera réensablée et l'installation de ganivelles de bois protégera l'ensemble de cet écosystème fragile. Quant aux activités humaines, les installations commerciales seront temporaires, respectueuses de l'environnement et le vélo et la marche à pied seront les modes de transport privilégiés. Le maire, Tony Loisel, est clair : « *nous souhaitons maintenir les activités à Godechaud, qui accueille Aytré bouge l'été, dans le strict respect de la réglementation. Je pense que c'est très important pour les Aytrésiens et pour tous les promeneurs d'avoir accès à un littoral le plus naturel possible. L'enjeu est que les enfants de nos écoles puissent s'y promener et que des aménagements respectueux soient réalisés pour en profiter au maximum* ».

Ainsi, pour Aytré, le cap à suivre est nature toute !

P.H

Aytré au cœur des décisions communautaires sur le littoral

Le maire d'Aytré, Tony Loisel, est depuis le 8 mars 2021, nommé par le président de l'Agglomération de La Rochelle Jean-François Fountaine, conseiller communautaire délégué à l'A.M.I. littoral. Un rôle particulièrement important au sein de la Communauté d'agglomération de La Rochelle.

En 2015, l'État publiait un Appel à Manifestation d'Intérêt (A.M.I.) portant sur l'aménagement durable et la préservation du patrimoine littoral auquel la Communauté d'Agglomération de La Rochelle répondait par un projet visant à développer et mettre en œuvre une stratégie globale d'aménagement du littoral au sud du territoire, en partenariat notamment avec le Conservatoire du littoral. Plus précisément, ce partenariat d'accompagnement entre État et Communauté d'Agglomération concerne le secteur de Besselue à La Rochelle et Aytré, jusqu'à la Pointe du Chay à Angoulins, et le canal de Vuhé à La Jarne. Ainsi, pour la délégation dont Mr Loisel a récemment pris la tête, 2021 sera une année d'écriture de projet et de réflexion et 2022 sera dédiée à la budgétisation. Et le maire d'Aytré compte bien redonner de l'élan à cette démarche singulière au service de l'environnement.

P.H

Un nouveau visage au Service éducation

Depuis le 1er février, Pauline Dusson succède à William Nicole au pôle restauration du service éducation de la mairie. De nouvelles missions l'attendent.

« *J'ai vraiment eu un super accueil de la part des collègues et de toute l'équipe* », tient à souligner Pauline Dusson. Depuis quelques semaines, la jeune femme de 33 ans prend ses marques au sein de sa nouvelle municipalité. Elle remplace William Nicole à la tête du pôle restauration du service éducation. L'univers ne lui est pas totalement inconnu puisqu'auparavant, Pauline Dusson travaillait à Rezé, à Nantes Métropole, en qualité de responsable des restaurants scolaires et de la qualité, de 2017 à 2020. « *Je voulais devenir responsable de service, me lancer de mes propres ailes et puis me rapprocher de ma famille qui est dans le coin* », confirme la nouvelle recrue.

Faire pour mieux cerner

Pour prendre le pouls des missions qui lui incombent, Pauline n'a pas hésité une seconde à se rendre sur le terrain pour travailler avec ses équipes constituées de 40 agents. « *Pour disposer des meilleures informations, connaître les tâches que les agents ont à effectuer, je suis allée travailler avec le personnel de cuisine* », indique celle qui compte aussi faire une journée d'immersion aux côtés des équipes d'agents d'entretien.

Son temps au bureau, elle le passe déjà à prendre connaissance des dossiers mais aussi à préparer les missions qui l'attendent. « *Je me consacre à la réorganisation des plannings avec notamment le retour de l'école à 4 jours par semaine dès la rentrée prochaine. Il faut redéployer les personnels qui travaillaient le mercredi* », conclut-elle, motivée à travailler en concertation avec tout le monde.

J.T

Renseignements, Service éducation et politique de la ville : *05 46 30 19 21*

Restauration scolaire : Rien à débourser les jours de grève

C'est une petite nouveauté dans la tarification de la cantine scolaire. La nouvelle municipalité a décidé de ne pas comptabiliser de repas aux parents lorsque la cantine scolaire observera une journée de grève nationale ou locale. Evidemment, ces jours-là, les parents devront prévoir un repas froid à leurs enfants, mais ne débourseront rien de supplémentaire, le service de restauration n'étant pas assuré. « *Auparavant, les parents payaient 50% de leur tarif habituel afin de participer au frais de surveillance* », ajoute Cyril Passilly, le responsable du service Éducation.

Seuls les parents n'ayant pas prévu de repas ou bien ceux qui retirent l'enfant de la cantine sans avoir informé préalablement et au moins 24 heures avant le jour de grève le Service Éducation, paieront le tarif habituel pour la pause méridienne.

J.T

N.B : Quand le repas n'est pas fourni, la Ville en prévoit un pour l'enfant.

Renseignements, Service éducation et politique de la ville : *05 46 30 19 21*

L'apprentissage au grand air

Depuis la rentrée, les 4 classes de maternelle de l'école Petite Couture ont pris l'habitude, une fois par semaine, de faire l'école dehors. Une bouffée d'oxygène.

Dans la classe de Marie Baudhuin, la directrice, tous les lundis après-midi la classe se délocalise dehors. Equipés de brouettes, de sacs à dos et de gilets jaunes, les chefs de rang désignés sont à la tête du joyeux petit cortège. Marais doux, plage, lac, les sites ne manquent pas pour explorer la nature environnante. *« Nous avons d'abord commencé timidement en 2019. Tous les mardis, la chorale se déroulait en extérieur, explique la directrice. Depuis la dernière rentrée, tous les enseignants ont adhéré au concept »*. Au total, ils sont environ 90 enfants à profiter du projet pédagogique.

A la conquête des sens

Intéressées par le sujet et convaincues des bienfaits de *« l'école du dehors »*, les enseignantes se documentent et suivent en amont une formation avec Nature Environnement 17. *« Etre dehors offre une multitude de possibilités d'apprentissages, de la psychomotricité, en passant par le développement émotionnel et social, la coopération, la créativité, l'acquisition d'une conscience environnementale, etc. »*, énumère l'enseignante.

Au milieu de la pelouse qui borde le lac d'Aytré, les élèves sortent de leur cadre habituel et doivent faire preuve d'adaptation. Répartis en ateliers, les enfants travaillent en parfaite harmonie avec la nature. *« On travaille beaucoup sur les cinq sens et l'activité physique »*, relate l'enseignante.

« L'école du dehors » a séduit au-delà du corps enseignant. Les parents sont sensibles à cette initiative. Dans le contexte sanitaire actuel, jamais la vie au grand air n'aura trouvé autant d'échos.

J.T

À lire :

L'enfant dans la nature, pour une révolution verte de l'éduction, de Mathieu Chéreau, Editions Fayard, 2019, 227p.

Emmenez les enfants dehors ! Crystèle Ferjou et Moïna Fauchier-Delavigne, Editions Robert Laffont, 2020, 180p.

Renseignements, Service éducation et politique de la ville : *05 46 30 19 21*

Un terrain flambant neuf à l'école Jules-Ferry

Dans le cadre du budget participatif, Laëtitia Bourdier et Sarah Gazonois, deux parents d'élèves aytrésiens ont décidé de redonner de l'éclat au terrain multisports

Il n'avait de terrain multisports que le nom. Jouxtant l'école Jules-Ferry, l'espace était fait de trous, de bosses, de mauvaises herbes et de lignes blanches partiellement effacées. *« Nous avons profité de ce budget participatif pour faire bouger les choses. Les enseignants sollicitaient d'ailleurs la rénovation »*, explique Laëtitia Bourdier. En 2019, épaulée par son amie Sarah Gazonois, elle monte le projet de réhabilitation de ce terrain dont l'enveloppe globale s'élève à 66 310 €. Accepté par les habitants, le projet est acté et les travaux ont débuté en juillet dernier. Depuis le 15 février 2021, les enfants de l'école jouissent d'un site flambant neuf et sécurisé avec deux nouveaux paniers de basket, deux cages de handball et un marquage qui délimite, entre autres, deux couloirs de saut en longueur.

J.T

Sur proposition de Madame Estelle Quéré, adjointe chargée de l'éducation et de la petite enfance et de Monsieur Alain Morlier, adjoint chargé de la vie associative, de la citoyenneté et du sport, il vient d'être décidé en raison de la crise sanitaire de permettre l'accès à cet équipement pour le club de basket d'Aytré (ABBA) afin de lui offrir un nouvel espace pour la pratique en extérieur.

Renseignements, Service Citoyenneté : *05 46 30 19 04*

La résidence autonomie « Les Cèdres » se rénove

La résidence-autonomie « Les Cèdres » propose des logements pour les personnes âgées autonomes de plus de 60 ans vivant seules ou en couple. Qualité du cadre de vie et des équipements sont au rendez-vous. Précisions.

La résidence-autonomie « Les Cèdres » (située au cœur du parc des Cèdres, 3 rue Barbedette), qui n'est pas une maison médicalisée, met à disposition de ses locataires 48 appartements (T1, T1bis et T2) dont une dizaine sont actuellement vacants. Loués vides, ils permettent aux nouveaux habitants d'investir complètement les lieux. Après chaque départ, les logements sont réhabilités entièrement. Ainsi, en 2019 et 2020, pas moins de 17 appartements ont été rénovés. Entre autres services, la restauration permet de proposer aux résidents tous les midis en semaine un repas équilibré et de préserver le lien social. Chaque jour, la résidence propose de nombreuses animations (céramique, ateliers prévention des chutes ou mémoire, jeux de société, chorale, cinéma…) et spectacles. Ces activités permettent de préserver l'autonomie et de maintenir le dynamisme afin de créer du lien.

La résidence-autonomie « Les Cèdres » constitue donc un cadre de vie particulièrement attrayant, à proximité de la plage d'Aytré et du centre-ville, en plein cœur d'un parc arboré, qui s'adresse aux personnes âgées valides et autonomes de plus de 60 ans.

Un service d'astreinte téléphonique est également assuré 7j/7 et 24h/24 par un professionnel de la résidence ou du CCAS.

N'hésitez pas à venir déjeuner au restaurant de la résidence ou encore participer aux animations ouvertes aux personnes extérieures contre une participation annuelle.

En ce qui concerne les candidatures, la plateforme numérique ViaTrajectoire permet de déposer un dossier. Une aide à la constitution de ces dossiers peut d'ailleurs être fournie par les agents du Centre Communal d'Action Social (CCAS).

Enfin, la récente installation du Service d'Aide à Domicile (SAAD) du CCAS d'Aytré au sein de la résidence permet notamment de faire appel, en cas de besoin, à des auxiliaires de vie professionnelles. Aux Cèdres, toutes les conditions sont donc réunies pour couler des jours heureux.

P.H

Renseignements, résidence autonomie : *05 46 31 15 47 ou residence.lescedres@ccas-aytre.fr*
Service d'Aide à Domicile (SAAD) : *05 46 55 41 43*

Des nouveaux bureaux pour le Service d'Aide à Domicile à la Résidence Les Cèdres

Le Service d'Aide A Domicile (SAAD) d'Aytré est désormais installé au sein de la Résidence Les Cèdres, 3 rue Barbedette. Créant ainsi un pôle gérontologique au sein du CCAS.

Un peu plus d'un quart des habitants de la résidence-autonomie « Les Cèdres » font actuellement appel aux auxiliaires de vie du SAAD d'Aytré. Le rapprochement des services facilite donc le travail des équipes. Au total, le SAAD emploie 10 auxiliaires de vie sociale diplômés d'État et 2 agents administratifs qui réalisent chaque année plus de 15 000 heures d'aide quotidienne. Entretien du logement, du linge, aide aux déplacements et aux courses, aide à l'alimentation, à la toilette, à l'habillage et aux repas, elles interviennent pour faciliter la vie quotidienne, améliorer le confort, pour prolonger l'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap.

Le pôle gérontologique du CCAS se charge par ailleurs de la gestion d'un dispositif de veille sociale permettant en cas de crise (canicule, grand froid, COVID…) de s'assurer de la bonne santé physique et morale des personnes isolées inscrites volontairement sur une liste dédiée. Aytré prend soin des plus fragiles ! Les autres services proposés par le CCAS et les permanences des partenaires qu'il accueille se situent 4 rue de la Résistance. Les professionnels vous accueilleront et tenteront d'apporter des réponses ou des solutions à vos difficultés.

P.H

Renseignements, Centre Communal d'Action Sociale : *05 46 55 41 41 ou contact@ccas-aytre.fr*

Un service d'information et d'orientation dédié à l'emploi au CCAS

L'accueil, l'information, l'orientation et le conseil (AIOC) à destination des demandeurs d'emploi du territoire font partie des services proposés par le Centre communal d'action sociale (CCAS). La fermeture de l'ancien Point Emploi de quartier n'est en effet pas synonyme de disparition de ce service qui a intégré les locaux CCAS en 2019.

Le service AIOC succède au Point Emploi de quartier

Beaucoup ont cru que la fermeture des locaux du Point Emploi du quartier Pierre Loti avait signifié l'abandon du service d'information et de conseil pour les demandeurs d'emploi. Ce n'est pourtant pas le cas. Depuis octobre 2019, le service Accueil, Information, Orientation et Conseil a intégré le Centre communal d'action sociale, au 4 rue de la Résistance. Dans le cadre de la politique communale et de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, financeur de ce service et grâce aux agents du CCAS, les demandeurs d'emploi peuvent venir demander conseil les lundi, mardi et jeudi de 9h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (uniquement sur rendez-vous en raison de la crise sanitaire).

En lien avec ce service, le CCAS permet de profiter d'un réseau de partenaires de l'insertion (Mission Locale, association Cohésion 17, association ADEF).
L'accompagnement d'une conseillère en insertion professionnelle dans le cadre du Programme local d'insertion par l'activité économique (PLIE) complète ce dispositif. Vous pouvez retrouver les coordonnées de ces partenaires, ainsi que leurs jours de leurs permanences dans les locaux du CCAS et sur aytre.fr

D'autres partenaires sont également présents : le Centre d'information du droit des femmes et des familles (CIDFF), une assistante sociale du Conseil départemental et un conciliateur de justice.

Actuellement, protocole sanitaire oblige, il est nécessaire de prendre rendez-vous. Caroline Griffon, en charge notamment de l'accueil des demandeurs, assure : « *Nous discutons avec la personne de sa situation et de ce qu'elle recherche. Nous faisons en fait une première information et en fonction de sa demande nous l'orientons vers les partenaires adéquats* ». Jérôme Planchenault, chargé de mission « Action sociale », ajoute, « *Notre plus-value est notre réseau de partenaires* ». En effet, le CCAS d'Aytré est le seul de l'agglomération disposant de ce service dédié à l'emploi, c'est notre point fort pour l'insertion professionnelle !

P.H

Renseignements, Centre communal d'action sociale : *05 46 55 41 41 ou 05 46 55 41 43*

Alina Orzechowski : une vie à écouter et raconter

Résidente de La Rose d'Aytré, Alina Orzechowski a assez vécu pour poser un regard détaché mais pas moins vif sur les évènements que nous vivons actuellement. A 91 ans, elle peut se targuer d'avoir à la fois traversé la Seconde Guerre Mondiale et expérimenté la toute puissance de l'internet et des smartphones. Une parole précieuse et une mémoire sans faille, ou presque !

S'entretenir avec Alina Orzechowski, qui habite avec sa fille Marie-Anne Orzechowski à la maison de retraite La Rose d'Aytré, c'est plonger dans l'histoire du XX^{e} siècle français tout en restant bien ancré dans le XXI^{e} siècle. C'est une chance. Le ton est donné d'entrée : « *les médecins et les psychologues disent que j'ai une mémoire remarquable pour mon âge !* » Alors, profitons-en.

Originaire du Nord de la France, elle est née en 1930 à Courcelles-les-Lens parce que sa famille, notamment son père, ancien combattant de la Première Guerre Mondiale d'origine polonaise, dût s'y installer pour travailler à la mine. Alina Orzechowski grandit durant la Seconde Guerre Mondiale. A peine adolescente, elle connait les journées de travail forcé dédiées à la culture du lin et de la betterave, de 8h du matin à 19h. Du haut de sa dizaine d'années, elle participe aussi à la Résistance : « *Je devais me déplacer entre le Nord et le Pas-de-Calais pour porter des lettres, des documents, parfois même des revolvers ou des produits explosifs. Je le faisais à vélo, et je devais en changer pour éviter que l'on me reconnaisse. J'allais partout où il fallait* ». Autres temps, heureusement révolus.

Au début des années 1950, c'est le mariage. La famille grandit d'années en années. Madame a 8 enfants, ce qui lui vaudra une reconnaissance du maire de Creutzwald en Moselle où elle vit. Un bond dans le temps et dans la mémoire et nous voilà dans les années 2000. Habitant Aytré depuis plus de 10 ans, elle s'installe à La Rose d'Aytré fin 2017 à la suite de complications de santé. Elle s'y trouve particulièrement à son aise : « *Ici, on est dans un palais !* », s'exclame-t-elle. Grâce à l'attention d'une petite-fille aimante à propos de qui elle ne tarit pas d'éloges, la pandémie de COVID-19 ne l'atteint pas directement. « *Je ne sors pas. Je n'ai pas tellement souffert du COVID parce que je suis bien installée. J'ai tricoté presque 3 kg de laine l'année passée* ».

Une parole qui contraste fortement avec l'urgence du monde dans lequel nous vivons et qui n'en n'est que plus appréciable.

P.H

L'Odontite de Jaubert, un nouvel habitant de la friche de Bongraine découvert en 2020

A l'été 2020, les experts botanistes du Conservatoire Botanique National Sud Atlantique ont constaté la présence sur la friche de Bongraine d'un habitant pas comme les autres. Il s'agit de l'Odontite de Jaubert, une plante endémique française de plus en plus rare sur le territoire national et à ce titre protégée. Une découverte ayant un impact direct sur le projet d'éco-quartier, et qui s'ajoute à la présence de l'Azuré du Serpolet.

Décidément, la friche ferroviaire de Bongraine, censée accueillir un nouvel éco-quartier à Aytré, regorge de surprises faunistiques et floristiques ! Le secteur, à proximité de nombreux aménagements urbains, détonne par l'originalité et la richesse de la biodiversité qu'il accueille. Il semblerait en effet que les types de milieux naturels et les conditions météorologiques et hygrométriques présents à Aytré et dans l'Agglomération, soient propices au développement d'espèces plutôt originales.

Que devient notre papillon ?

Parmi ces espèces, l'Azuré du Serpolet, papillon de jour visible à Bongraine, dont la période de vol se situe en été. Cette espèce protégée est l'objet d'une attention toute particulière et des mesures sont mises en œuvre pour éviter ses zones d'habitats, ou les transférer, lors de la construction du futur quartier. Une zone d'évitement de 6 000 m² doit être mise en place sur les secteurs où le papillon est le plus présent. Précaution et respect sont les maîtres-mots le concernant. Mais ce n'est pas la seule espèce protégée présente sur la friche ! Dans le cadre d'un inventaire réalisé en 2020 par les botanistes du Conservatoire Botanique National Sud Atlantique, des pieds d'Odontite de Jaubert ont pu être détectés. Cette découverte importante n'est pas sans conséquence.

Une espèce endémique* qui se raréfie

En effet, il s'agit d'une plante endémique métropolitaine. On ne l'observe donc qu'en France, du bassin parisien à la Gironde, mais cette zone tend à se réduire et l'espèce se raréfie. C'est pourquoi elle est protégée et surveillée attentivement. Dans l'agglomération rochelaise, quelques spécimens ont pu être observés depuis une dizaine d'années mais l'état des connaissances les concernant n'est pas très avancé. Ce que l'on sait en revanche, c'est qu'il s'agit d'une plante hémiparasite : elle croît grâce à sa propre photosynthèse mais aussi en allant parasiter des plantes proches (telles que des graminées) qui lui permettent de compléter son alimentation.

*Une espèce endémique, plante ou animal, ne croît que dans un espace géographique déterminé, dans un milieu ou un environnement spécifique et délimité.

Enfin, sa floraison a habituellement lieu en fin d'été mais à Bongraine, ses pétales clairs jaunis et blanchâtres sont visibles pour les yeux les plus exercés en début d'été.

La découverte de l'Odontite de Jaubert sur le site de Bongraine souligne encore l'originalité de sa biodiversité. Une fine observation de cette habitante pas comme les autres va déterminer dans le courant de l'année 2021 les mesures prises pour limiter l'impact sur cette espèce lors de la naissance du futur éco-quartier.

P.H

Construction de l'éco-quartier de Bongraine : où en est-on ?

Initié dès 2011 par la Communauté d'Agglomération, en étroite collaboration avec la Ville d'Aytré, le projet d'éco-quartier de Bongraine a connu une riche actualité en 2020. Après consultation, Aquitanis a été désigné comme aménageur en début d'année 2020. Un diagnostic archéologique a été engagé en janvier et avril dernier. Censés débuter dès janvier 2021, les travaux de dépollution des sols ont été reportés à l'automne à la suite de la découverte de l'Odontite de Jaubert. Les premiers aménagements visibles ne seront réalisés qu'en 2022 ou 2023. Patience, donc !

Une urbaniste à l'écoute des habitants

Le projet d'éco-quartier de Bongraine, piloté par la Communauté d'agglomération de La Rochelle et la Ville d'Aytré, entre dans une nouvelle phase ce printemps. Entre mai et septembre 2021, une urbaniste sera sur place pour rencontrer toutes les personnes intéressées par le projet.

La maîtrise d'ouvrage de l'éco-quartier de Bongraine a été confiée à Aquitanis, office public de l'habitat spécialiste de l'équilibre entre urbanisme et environnement. L'ancienne friche ferroviaire de Bongraine accueillera à terme 800 logements au sein d'un nouveau quartier, trait d'union entre La Rochelle et Aytré. Le cahier des charges du projet prévoit d'aller le plus loin possible en matière de transition environnementale, tout en prenant en compte les besoins quotidiens des habitants.

Les équipes d'Aquitanis ont à cœur de prendre en compte et d'intégrer les acteurs locaux pour concevoir un projet au plus près des attentes et des besoins du territoire. Ainsi, entre mai et septembre 2021, Sonia Dinh vivra et travaillera sur place. Urbaniste et géographe de formation, elle travaille pour la coopérative " *Le Sens de la Ville* ", qui œuvre aux côtés d'Aquitanis dans le cadre du projet de Bongraine. Elle sera à l'écoute des envies du quartier et viendra à la rencontre des acteurs intéressés par le projet. Elle partagera son temps entre des déplacements sur le terrain et une permanence installée rue de Bongraine à La Rochelle.

Les informations récoltées sur le terrain par Sonia Dinh enrichiront le travail de l'équipe de maîtrise d'œuvre, dirigée par une agence d'écologie urbaine et composée entre autres d'un architecte urbaniste et d'un paysagiste.

J.L.

Renseignements : *sonia@lesensdelaville.com*

Budget 2021

Les investissements près de chez Vous ...

Pour l'ensemble du territoire :

Écoles

- Sécurité des écoles : 12 200 €
- Mobilier écoles : 6 000 €
- Matériel restaurant : 34 000 €
- Travaux de gros entretien écoles : 45 000 €

Bâtiments communaux, voirie et espaces publics

- Cimetière reprises et couvertures : 34 500 €
- Plantation d'arbres et espaces végétalisés : 12 700 €
- Reprise et réfection de voirie : 80 000 €
- Marquages au sol : 57 400 €
- Remplacement de bornes incendie : 20 000 €
- Mobilier urbain : 48 400 €
- Voirie réseaux : 30 000 €
- Travaux de mise en conformité des bâtiments : 35 000 €
- Renouvellement de matériel informatique téléphonique : 43 000 €
- Communication : 7 500 €
- Éclairage public : 96 600 €
- Accessibilité : 182 000 €

Études

- Diagnostic de conformité des bâtiments publics : 50 000 €
- Etude halle couverte de marché : 10 000 €
- Plan général de circulation : 20 000 €
- Etude sanitaires publics : 19 700 €
- Etude prospective logements et équipements publics : 65 000 €

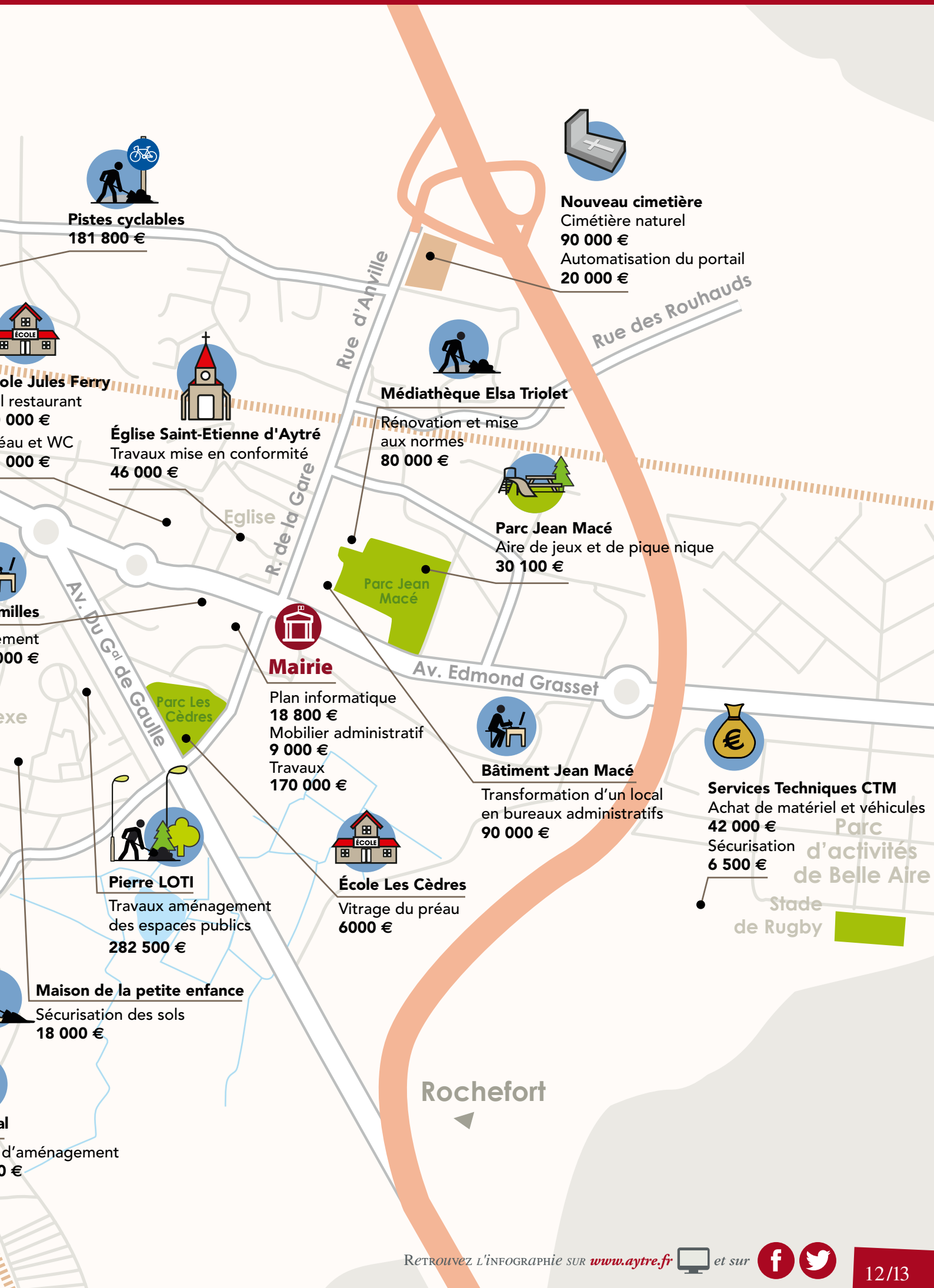
Pistes cyclables
181 800 €
Nouveau cimetière
Cimétière naturel
90 000 €
Automatisation du portail
20 000 €
Rue d'Anville
Rue des Rouhauds
ÉCOLE
ole Jules Ferry
l restaurant
000 €
éau et WC
000 €
Église Saint-Etienne d'Aytré
Travaux mise en conformité
46 000 €
Médiathèque Elsa Triolet
Rénovation et mise
aux normes
80 000 €
Eglise
R. de la Gare
Parc Jean Macé
Aire de jeux et de pique nique
30 100 €
milles
ement
000 €
Av. Du Gal de Gaulle
Mairie
Plan informatique
18 800 €
Mobilier administratif
9 000 €
Travaux
170 000 €
Av. Edmond Grasset
Parc Les Cèdres
Bâtiment Jean Macé
Transformation d'un local
en bureaux administratifs
90 000 €
Services Techniques CTM
Achat de matériel et véhicules
42 000 €
Sécurisation
6 500 €
Parc d'activités de Belle Aire
Stade de Rugby
Pierre LOTI
Travaux aménagement
des espaces publics
282 500 €
ÉCOLE
École Les Cèdres
Vitrage du préau
6000 €
Maison de la petite enfance
Sécurisation des sols
18 000 €
al
d'aménagement
0 €
Rochefort

Un budget tourné vers l'avenir

Ville dynamique et attractive, Aytré poursuit sa croissance. Sous l'impulsion du Maire, le conseil municipal a voté, le jeudi 25 mars, un budget qui donne la part belle à l'investissement.

Aytré, 9 205 habitants en 2021. Mais demain ? 12 000 ? 15 000 ? Ces horizons ne semblent plus si lointains. La proximité directe avec La Rochelle, le littoral, les axes routiers qui la desservent, la qualité des espaces naturels constituent pour notre ville des atouts indéniables. Environ 3 000 nouveaux logements devraient voir le jour dans les dix prochaines années, entraînant une augmentation de la population. Ce mandat, Tony Loisel, Maire d'Aytré, le considère comme une étape charnière pour la ville. *« Il faut avoir une vision pour le territoire, anticiper les futurs besoins des habitants, le renouvellement des équipements. On ne peut pas se permettre de gérer une ville comme Aytré dans l'urgence, dans la précipitation »*. Ainsi, une étude prospective des besoins d'équipement en rapport avec une estimation de construction de logements sur Aytré a été demandée par la municipalité afin de planifier au mieux son action. Les résultats seront connus en septembre prochain.

Priorité aux investissements

La situation financière de la commune peut être considérée satisfaisante. L'excédent reporté est de 1,2 million d'euros. Le capital restant dû de la dette de la Ville est à la baisse pour la deuxième année consécutive (817 000 €) grâce au remboursement d'emprunts arrivés à échéance.

Aujourd'hui, le fonctionnement représente 72 % du budget de la commune, contre 28 % pour l'investissement.
Un déséquilibre dû en partie à de très nombreux équipements municipaux (écoles, bâtiments, aménagements sportifs…) vieillissants pour la plupart, à l'entretien de la voirie, des espaces naturels et haut niveau de subventions. Le Maire entend optimiser les dépenses afin d'obtenir, à terme, une plus grande marge de manœuvre pour le développement de la ville.

Parmi les investissements majeurs programmés cette année, notons les travaux de voirie rue de la Petite Courbe (49 000 €) et rue Nicolas-Gargot (70 000 €), la renaturation du marais de Tasdon (52 100 €), l'aménagement du cimetière naturel (90 000 €), la rénovation et la mise aux normes de la médiathèque Elsa-Triolet (80 000 €) et plusieurs interventions sur les quatre écoles de la ville (sécurisation des accès, mobilier, matériel pour les restaurants scolaires, travaux de gros entretien) à hauteur de 298 071 €.

J.L.

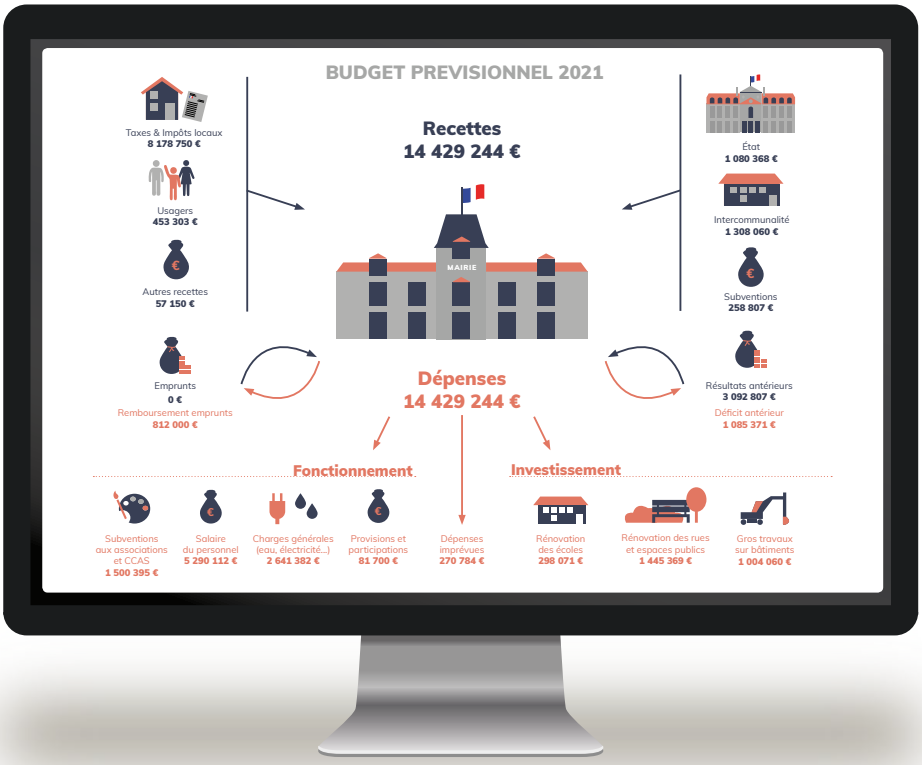

Taxes locales : précisions

Les taux des taxes locales appliqués par la Ville d'Aytré restent inchangés en 2021

La taxe d'habitation sur les résidences principales disparaît, conformément à la réforme de la fiscalité locale. Le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires reste à 13,44 %.

Une attention doit être portée sur le taux de taxe foncière sur le bâti qui s'élève en 2021 à 51,89 % (contre 30,39 % en 2020). Il ne s'agit pas là d'une augmentation du taux communal. En effet, la réforme prévoit une « bascule » du taux départemental sur les communes, afin de compenser la suppression de la taxe d'habitation. Le taux appliqué en Charente-Maritime s'élève à 21,50 %, additionné au taux communal de 30,39 %, il en résulte un taux global de 51,89 %. Ce cumul ne change rien pour le contribuable.

Enfin, la taxe foncière sur le non bâti stagne à 49,83 %.

Retrouvez sur ***aytre.fr***, la représentation graphique du budget prévisionnel 2021 et nos vidéos pour mieux comprendre le budget communal.

Renseignements Service Finances : ***05 46 30 19 13***

L'accueil général de la mairie auditionné

Pour la troisième année consécutive, la Ville d'Aytre se prête au jeu de l'audition par le baromètre expérience citoyen de l'AFNOR. L'objectif ? Toujours améliorer la qualité des services rendus aux administrés.

Parce que la qualité de l'accueil des services municipaux est un levier de performance pour la collectivité, la mairie d'Aytré souhaite être auditionnée anonymement par le baromètre Afnor Expérience Citoyen.

En quoi consiste cette enquête ?

Indiko expérience citoyen est le baromètre du groupe AFNOR qui permet de mesurer la qualité de la relation usager sur tous les canaux de contacts (visite, mail, téléphone, courrier, site internet, réseaux sociaux). Cette enquête offre une photographie de la qualité de service dans les collectivités. Tout est réalisé par des interlocuteurs mystères afin de garantir une totale objectivité des résultats.

Quels sont les critères évalués ?

Les audits mystères mesurent l'accessibilité, la réactivité, la courtoisie, la personnalisation, la gestion de l'attente, l'efficacité du transfert et la gestion des réclamations.

Quel est le bilan de l'année 2020 ?

En raison de la crise sanitaire, les audits mystères du baromètre AFNOR ont été réalisés en deux temps : de fin février à début mars et de fin juin à début septembre 2020.

La commune d'Aytré obtient une note globale de 73% sur la qualité de l'accueil et de la relation aux usagers dans la catégorie *« Hôtels de villes moins de 20 000 habitants »*. Le score moyen pour l'ensemble de cette catégorie est de 68%. Cette note permet de situer la Ville en 13ème position sur 36.

J.T

Renseignements, Accueil général : *05 46 30 19 19*

Horaires d'ouverture de la Mairie et des services ; les habitants consultés.

Désireuse d'améliorer continuellement l'accueil de ses services communaux et d'être à l'écoute des attentes de ses habitants, la Ville va lancer une consultation des usagers d'ici à septembre prochain.

Evaluer et concerter sont les maîtres-mots de la nouvelle municipalité. Dans la continuité de l'enquête AFNOR expérience citoyen (lire ci-dessus), la mairie souhaite aussi connaître les attentes et les volontés de ses usagers en matière d'accessibilité de ses services et plus particulièrement à l'accueil de la mairie.

En ligne et en mairie

A partir du mois de septembre prochain, les Aytrésiens et les Aytrésiennes pourront exprimer leur avis sur aytre.fr ou bien directement à la mairie quant à l'amplitude d'ouverture de l'accueil de la mairie. *« Nous souhaitons ainsi vérifier que nos horaires d'accueil s'adaptent aux besoins de nos usagers »*, précise Tony Loisel, le maire.

Les horaires actuels : 9h-12h30 et 13h30-17h, du lundi au vendredi vont-ils évoluer ? La question est encore en suspens mais la Ville est prête à étudier tous les champs des possibles. *« On leur posera aussi d'autres questions sous-jacentes afin de cibler les souhaits de chacun et connaître quels services les habitants voudraient voir ouvert en même temps que ces amplitudes horaires, complète Marie Gardiennet, la responsable de l'administration générale. On pense voir émerger des demandes sur la pause méridienne, en soirée et le samedi matin, mais ce ne sont que des suppositions ».*

Avec la volonté d'offrir un véritable service de proximité à ses citoyens, la mairie d'Aytré s'interroge sur la réorganisation de l'accueil de la mairie dans l'espace. Un projet est en cours de réflexion pour offrir aux administrés une entrée en mairie plus évidente, du côté de la façade principale. *« On aimerait rendre plus performante cette mairie »*, ambitionne le maire Tony Loisel. Pour l'heure, une phase préliminaire d'études et d'organisation est en route pour le réaménagement de la place des Charmilles.

J.T

Renseignements, Accueil général : *05 46 30 19 19*

La Recyclerie ouvre ses portes

A compter du mois de mai, la Recyclerie ouvre ses portes au grand public dans la ZA Belle-Aire Sud. L'occasion d'acquérir toutes sortes d'objets qui s'apprêtent à vivre une seconde vie.

Imaginez un immense bâtiment où s'entassent des meubles, des livres, des vêtements et autres objets de décoration et d'électroménagers. À quelques semaines de l'ouverture officielle, l'équipe de la Recyclerie s'active dans tous les sens. Depuis le 1er février, les points de collecte (lire ci-dessous) dans les déchèteries et le point d'apport volontaire de la Recyclerie ont emmagasiné suffisamment de matières pour pouvoir fournir la boutique de 600 m² qui jouxte l'espace de stockage.

Une boutique fournie

Une fois collectés, les objets sont triés et testés (pour l'électroménager). Tout ce qui est défectueux est pris en charge par un éco-organisme. Les autres objets se voient ensuite proposer un lifting ou une remise à neuf quand cela s'avère nécessaire. Aérogommage, ponçage, peinture, upcycling du textile, les salariés déploient leurs compétences pour mettre en vente tous ces objets. « *Côtés tarifs, nous allons nous aligner sur les prix d'Emmaüs* », indique Véronique Gouttard, la directrice du collectif.

Un projet social

La Recyclerie est avant tout un projet social porté par l'agglomération de La Rochelle. Regroupant plusieurs associations, le collectif ESC 17 (lire ci-dessous) a remporté l'appel d'offres et gère désormais 11 salariés en CDDI (contrat à durée déterminée d'insertion). « *L'objectif c'est de remettre les gens sur la voie de l'emploi durable. Ce sont les associations Vivr'actif et Cohésion 17 qui feront l'accompagnement des salariés en insertion* », affirme la directrice de l'ESC 17.

Offrir une seconde vie aux objets collectés et redonner une place aux personnes ayant parfois été éloignées de l'emploi.

Derrière une montagne de vêtements, Nathalie Trouvé est fière d'avoir signé un nouveau contrat après quatre ans de chômage. Impliquée dans le projet d'épicerie sociale et solidaire d'Aytré, elle se découvre une vraie passion pour le bricolage. « *L'état d'esprit social de la Recyclerie me plaisait, sourit cette Aytrésienne. La surconsommation c'est du gâchis. On a tous notre utilité ici* ».

D'ici à quelques semaines, ce site de réemploi va mettre en place des animations de sensibilisation. L'association La Matière animera des ateliers autour de la réparation des meubles et leur détournement.

Implantée dans une zone industrielle, la Recyclerie est ouverte à tous. « Notre implantation est une bonne chose car nous allons avoir un public varié avec une convergence de typologies », félicite la directrice avant de se replonger dans du tri d'objets car l'ouverture est imminente.

J.T

Renseignements, : *4 Rue Pythagore, 17440 Aytré*

Boutique ouverte du mercredi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Écho-mer, une seconde vie pour les bouchons de liège

Créée il y a vingt ans, l'association rochelaise " Écho Mer " revalorise les bouchons de liège dans différents points de collecte déployés dans l'agglomération

Après une traversée de l'Atlantique, David Beaulieu, le fondateur d'Echo Mer a eu une révélation. « *En voyant toute la pollution marine, il a justement entendu l'écho de l'océan et a voulu agir en créant cette association* », indique Elise Trommenschlager, chargée de missions chez Echo Mer.

En 2001, le fondateur commence par collecter puis recycler les voiles de bateaux et les poches à huîtres. Ce n'est qu'ensuite que la collecte de bouchons de liège et de combinaisons néoprène est venue étoffer le projet. Et ces trois dernières années, les bouchons ont pris un véritable essor. Résistants et imperméables, les bouchons de liège sont très utiles pour l'isolation thermique et phonique. Ils sont aussi utilisés pour garnir les poufs et autres coussins fabriqués en voile recyclée. Une fois collectés, ils sont triés par les 160 bénévoles de l'association puis broyés par l'entreprise Ovive, basée à Périgny. « *Les bouchons en plastique que l'on retrouve dans les collectes, nous les donnons au Cercle Handirochelais qui les revend pour ensuite financer leurs actions* », précise Elise.

146 points de collecte

Implantée depuis six ans près de l'Office de tourisme de La Rochelle, Echo Mer a installé 146 points de collecte un peu partout dans la cité maritime, mais aussi dans l'agglomération. Restaurants, bars, cavistes, certaines mairies, magasins, mais aussi dans chaque déchetterie, la panière en poche à huître d'Echo Mer est bien visible. En parallèle, l'association mène des actions de sensibilisation vers le grand public et les scolaires autour de l'environnement.

J.T.

Renseignements : *8 Quai Georges Simenon 17000 La Rochelle - 06 62 00 44 85*
Pour connaître le point de collecte le plus proche, rendez-vous sur la carte interactive : *echo-mer.com/* (Onglet « qui sommes-nous ? » puis « nos actions »)

Un collectif d'associations

La Recyclerie est un projet de l'agglomération rochelaise géré par le collectif ESC 17 qui regroupe 8 associations locales de l'insertion et de l'Economie Sociale et Solidaire : ENVIE Charente-Maritime, Altéa Cabestan, La Matière, la Régie de Quartiers Diagonales, l'ESCALE, Vivr'actif, Groupe E (ADEF/ADEF+) et Cohésion 17.

Des points de collecte pour donner

- **4 zones de réemploi** dans les déchèteries de Châtelaillon-plage, Lagord, Sainte-Soulle, et au centre de valorisation des déchets-centre Périgny.
- **1 point d'apport volontaire à la Recyclerie,** du mardi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- **Quoi ?** Des objets en bon état, sans trous, sans tâches, sans failles, etc.

Le slam thérapie

Pour Carmen Ibanez, la pratique du slam constitue une bouée de sauvetage. Un de ses textes, dédié au travail des infirmières, écrit lors du premier confinement en 2020, figure dans le recueil " Comme une bouteille à la mer ", publié à la suite d'un concours organisé par les éditions Grange de Mercure. Une belle récompense et un encouragement à continuer d'écrire.

Si le slam est aujourd'hui une des grandes passions de Carmen Ibanez, il n'en a pas toujours été ainsi. Des difficultés professionnelles et personnelles ont eu pour résultat une dépendance aux jeux d'argent. Celle-ci s'est estompée année après année grâce, entre autres, à l'écriture. « *Le slam m'a permis de continuer à jouer, mais gratuitement et avec les mots* », assure-t-elle.

Il s'agit d'ailleurs d'une passion tardive : « *Le slam est venu assez tard, cela fait 5 ans que je le pratique. C'est en accompagnant un ami pour l'écouter dans un café que je me suis dit que c'était super. Un jour, je me suis prise au jeu !* » Carmen Ibanez suit désormais avec une grande assiduité les ateliers d'écriture et de déclamation de « *Slam et Merveilles La Rochelle* », association qui organise aussi des scènes ouvertes sur le territoire.

Lors du premier confinement en 2020, elle a eu l'idée d'un texte sur les infirmières et le personnel soignant, en forme de reconnaissance et de remerciement. Présenté au concours d'écriture « *Comme une bouteille à la mer* » imaginé par les éditions Grange de Mercure, il figure dans le recueil issu de ce concours. C'est un grand motif de fierté pour Carmen Ibanez et une invitation à poursuivre dans cette « *voix* ». De fait, elle n'a pas prévu d'arrêter de slamer : « *Ecrire un beau texte me donne envie d'en écrire un autre* ».

P.H

Des portraits poétiques

pour raconter les « filles » de La Rochelle

En janvier 2021 est paru " Les filles des lieux de La Rochelle ", recueil de poèmes et de portraits photographiques dont l'auteur, Thierry Anton est aytrésien. Le résultat d'une démarche singulière qui met à l'honneur des femmes, elles aussi singulières. Un geste sensible en plein cœur d'une pandémie particulièrement brutale.

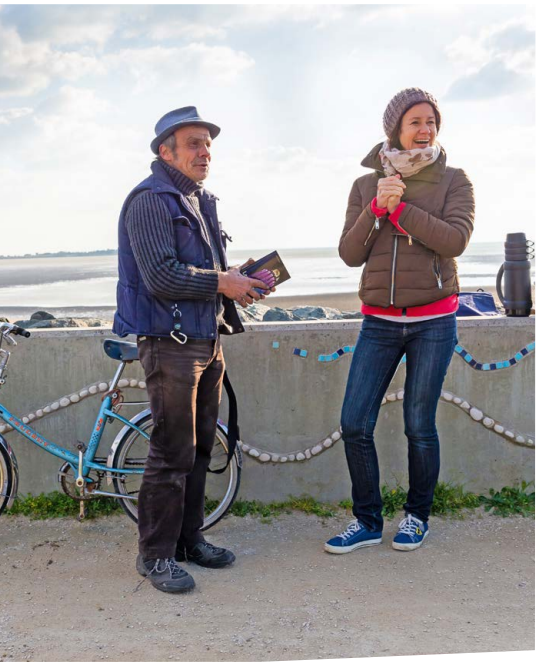

Par un SMS malicieux, il prévient : « *je serai accompagné* ». Pour discuter de son recueil de portraits poétiques édité à compte d'auteur, il nous a donné rendez-vous à deux pas de son domicile, sur la plage d'Aytré. Montant son fier destrier, une bicyclette reconnaissable entre mille grâce à laquelle il a écumé les lieux de La Rochelle, il apparaît sourire et cigarette au bec, avec un thermos d'eau chaude pour supporter une bise mordante. Accompagné, Thierry Anton l'est. Des états d'âmes des poètes, certes, mais aussi de Brigitte Mailloux, qui a répondu à l'appel cet après-midi. Experte en savoir-rire, le poème dont elle est le sujet figure page 95 du livre, parmi les 52 portraits (comme le nombre de semaines dans une année) qui le composent.

Thierry Anton n'est pas que poète, il est aussi plombier de profession. Gilet jaune présent dès les premiers samedi de manifestation sur les ronds-points, c'est à cette occasion qu'il a fait la rencontre d'une « *princesse* », comme il aime à le dire. Une rencontre qui a provoqué chez lui le besoin de noircir les feuilles blanches. Depuis, il écrit tous les jours : « *je me lève le matin à 5h, j'ai des phrases et des pensées en tête, je peux écrire quelques poèmes* ». Composé pendant l'automne 2020, son premier recueil de portraits a été construit selon le procédé suivant : une prise de rendez-vous préalable, parfois au hasard, une rencontre dans un lieu choisi par la muse, un portrait photographique et un poème dans la foulée. « *C'est très agréable et inhabituel d'être le sujet d'un poème, c'est un plaisir* », assure Brigitte Mailloux. Précisément, ce sont les « *filles* » qui sont le sujet central de la démarche. Elles sont à l'origine des tourments de l'auteur autant que moteurs de sa vie actuelle. Don Quichotte armé d'un regard sensible et d'une plume, Thierry Anton continue de se frotter à ses moulins à vent. Un second volet des « *Filles des lieux de La Rochelle* » est ainsi prévu pour fin 2021.

P.H

La ville d'Aytré fait bouger ses jeunes !

Pour assouvir les envies sportives des enfants, il n'y a pas que les clubs. La Ville d'Aytré et son éducateur sportif propose pour les 6-7 ans et pour les 8-11 ans des formules qui permettent de découvrir une grande diversité d'activités, à moindre coût.

« Spor'éveil » pour les 6-7 ans

Pour les plus petits, les séances de 1h15 ont lieu le mercredi après-midi en période scolaire. Il s'agit dans ce cadre de faire découvrir le plus grand nombre d'activités possibles aux enfants, sous la forme de jeux autant que de sports classiques. Au programme des deux groupes de 12 enfants cette année : athlétisme, gymnastique, jeux collectifs mais aussi tir à l'arc ou cirque.

La « découverte multisports » pour les 8-11 ans

Pour les grands, le principe est le même, mais les séances, qui durent 1h30, ont lieu le samedi matin. Les enfants peuvent découvrir, entre autres sports, le badminton, l'escrime, la voile, ou encore le base-ball. Les groupes multisports sont par ailleurs élargis à 18 jeunes sportifs.

Pour participer à Sport découverte, il suffit donc d'être scolarisé à Aytré, même si en cas de places vacantes, il est possible d'accueillir des élèves venant des communes alentours. Les inscriptions s'effectuent en août et en septembre, au moment de la rentrée scolaire. Les droits d'inscriptions sont adaptés aux ressources de la famille et n'excèdent pas 76 euros pour les Aytrésiens.

« Le but est de faire découvrir différentes disciplines aux enfants par des petits cycles de 3 ou 4 séances et de se diriger à terme vers un club » rappelle Gilles Rambault, éducateur sportif en charge du programme.

Cette année, malgré la crise sanitaire, les séances ont été adaptées et ont pu avoir lieu dans de bonnes conditions. A la rentrée 2021, *« Spor'éveil »* et *« Découverte multisports »* seront donc reconduits pour donner aux jeunes Aytrésiennes et Aytrésiens une occasion de se dépenser et de s'ouvrir à des activités variées, en toute sécurité !

P.H

Renseignements, Service Animation sportive : ***05 46 30 19 91***

Conclure l'année scolaire en beauté : la fête sportive des écoles

Comme chaque année, l'animateur sportif de la commune et les enseignants des écoles élémentaires de la ville d'Aytré se démènent pour organiser la fête sportive des écoles, qui se tiendra le 18 juin 2021 si les conditions sanitaires le permettent. Un évènement convivial attendu avec impatience par les enfants autant que par les accompagnants, pour ponctuer l'année scolaire en beauté.

La pandémie de COVID-19 et les restrictions sanitaires liées menacent la tenue de la fête sportive des écoles en juin prochain, comme elles avaient mené à l'annulation de l'édition 2020. Mais les organisateurs de cette journée festive et sportive, au premier rang desquels le service Animation sportive de la Ville, souhaitent que l'évènement ait lieu, même dans une forme remaniée et réduite.

Au complexe sportif d'Aytré, ce sont plus de 400 élèves des écoles élémentaires de la ville (Petite Couture, Jules Ferry et La Courbe) qui doivent se réunir une journée durant. Au programme, de l'athlétisme pour tous les niveaux et un sport ou jeu collectif pour chaque niveau. Jeu du contrebandier pour les CP, le jeu du drapeau pour les CE1, de la balle au capitaine pour les CE2, de la balle ovale (équivalent du rugby sans les contacts) pour les CM1 et du basket-ball pour les CM2. Des tournois sont organisés entre des équipes mixtes composées d'enfants des trois écoles. Les enfants dévorent à la mi-journée un pique-nique bien mérité, tout comme les accompagnants et encadrants. Parmi ceux-ci, les éducateurs sportifs de la ville, les enseignants mais aussi les parents et une cinquantaine d'élèves de 5e du collège de l'Altlantique, qui participent notamment à l'arbitrage.

Sous sa forme habituelle, la fête sportive des écoles ne peut avoir lieu, tant le nombre de personnes impliquées est grand, mais Alain Morlier, adjoint au maire en charge de la vie associative, de la citoyenneté et du sport, l'assure : *« notre volonté est de maintenir toutes les activités en s'adaptant aux conditions sanitaires. On ne baisse pas les bras ! »*

P.H

Renseignements, Service Animation sportive : ***05 46 30 19 91***

À Aytré, on aime la course à pied

Même si les Courses Atlantiques d'Alstom prévues le 30 mai prochain ne pourront avoir lieu, les bénévoles de l'Association des Coureurs de fond Alstom qui les organisent gardent le moral. Tout comme Jean-Pierre Jolliet, 79 ans, qui se préparait à courir l'épreuve du 7 km, et qui nous livre quelques conseils pour continuer de s'entraîner malgré le poids des ans.

Les coureurs de fond d'Alstom vous saluent

La 36ème édition des Courses Atlantiques d'Alstom, rendez-vous incontournable des amoureux de course à pied, de dépassement de soi, de beaux paysages littoraux et de moments de partage, n'aura pas lieu cette année. Une annulation qui succède à celle de 2020 : comme beaucoup d'événements sportifs de cette ampleur, celui-ci paie le prix de la pandémie de la COVID-19. Mais les bénévoles et les adhérents de l'Association des coureurs de fond d'Alstom n'en perdent pas pour autant leur envie de courir et surtout de partager leur passion.

Créée par des salariés de l'usine Alstom d'Aytré il y a plus de 30 ans, l'association permet à ses adhérents (plus de 80 aujourd'hui) de se retrouver autour de moments sportifs conviviaux. Nulle obligation de travailler à l'usine pour devenir adhérent, tous les passionnés de course à pied sont les bienvenus. Malgré les confinements et périodes de couvre-feu, des entraînements et sorties nature sont toujours organisés plusieurs fois par semaine, en petits comités dans le respect des règles sanitaires. Ces moments de partage permettent d'entretenir la flamme qui crépite en chaque pratiquant et de préparer les Courses Atlantiques d'Alstom 2022 (avec un format familial similaire aux années précédentes : un semi-marathon, des courses duo 14 et 7 km, une course 7 km et des courses enfants).

Parole de doyen

S'il est un coureur auquel la prochaine édition tient particulièrement à cœur, c'est bien l'Aytrésien Jean-Pierre Jolliet, 79 ans, qui aurait été le doyen de l'épreuve si elle avait eu lieu en 2021. Il s'est installé à Aytré après avoir pris sa retraite, à la suite d'une *« vie professionnelle à multiples facettes »*. Ayant toujours pratiqué la course à pied - *« jeune, je me distinguais au 8 000 mètres »*, dit-il-, il participe au 7 km des Courses Atlantique chaque année depuis son installation dans la région. Avec comme objectif de terminer en tête du peloton…de queue de course ! Jean-Pierre Jolliet est par ailleurs président de l'association aytrésienne de danse *« Les Colombes »*, qui se réunissait tous les jeudis après-midi à la salle Les Embruns (avant la fermeture de ces lieux pour cause de crise sanitaire). Course à pied et danse, voilà une bonne recette pour conserver la santé et la bonne humeur.

Quelques conseils pour garder le rythme…

Bien placé pour donner quelques conseils sur la pratique du sport et de la course à pied à tous âges, même les plus avancés, Jean-Pierre Jolliet livre ses secrets. *« L'important c'est d'y aller 3 fois par semaine. Pour moi,c'est le mardi, le jeudi et le samedi. Même s'il fait froid, même s'il pleut, je cours »*. Il poursuit : *« Il faut bouger ! Faire du sport, que ce soit la course à pied ou autre chose, parce qu'il y a trop de sédentaires. Et même si l'on sent un certain déclin, c'est la nature, il ne faut pas se démoraliser et continuer à s'exercer ! »* Son itinéraire d'entraînement favori comprend un passage le long de la plage d'Aytré ainsi que dans le Marais Doux, lieux propices à l'activité sportive. Mais quid de la motivation ? Jean-Pierre Jolliet a la réponse : *« Certains me disent « Après quoi cours-tu ? ». Je leur réponds que je cours après ma bonne santé ! »* A vos baskets et rendez-vous dans un an, donc !

P.H

À l'E.S.A. Aytré, le foot comme bouffée d'air frais

Malgré une saison minée par la crise sanitaire et des championnats inexistants, le club de football d'Aytré espère pourvoir organiser un tournoi national pour les jeunes joueurs de moins de 11 et moins de 13 ans, les 22 et 23 mai prochains. S'il pouvait avoir lieu, un tel évènement serait un soulagement pour les footballeurs en herbe autant que pour les organisateurs bénévoles.

Cohésion et lien social au rendez-vous

Responsable de l'école de foot à l'E.S.A. Aytré, Yacine Djelida l'assure, *« le foot est un sport populaire dont les bases sont l'entraide, le lien social, la cohésion »*. On comprend ainsi aisément que la tenue d'un challenge national adressé aux équipes U11 et U13 de France entière lui tienne particulièrement à cœur. C'est aussi le cas pour Agnès Vienne, présidente du club, Thomas Vienne, responsable des équipes U13, et Florian Longeau, qui tentent d'organiser ce week-end dans les meilleures conditions. Mais les plus impatients sont bien-sûr les jeunes joueurs qui rongent leur frein depuis le début de la saison, les championnats n'ayant pas eu lieu cette année à cause de l'épidémie de Covid-19.

Habituellement, ce sont plus d'une trentaine d'équipes de 10 à 12 joueurs qui s'affrontent sur le stade municipal de la ville lors de journées dont les maîtres-mots sont compétition et ballon rond mais surtout convivialité et partage. En effet, accompagnés des parents et encadrants des clubs, les jeunes séjournent à Aytré le temps d'un week-end mémorable et attendu.

Justement, Yacine Djelida se souvient : *« petits, les tournois, on n'attendait que ça ! »* Pour les jeunes footballeurs aytrésiens, la formule se conjugue au présent.

Grâce à l'abnégation des bénévoles résistants, auxquels il faut rendre hommage, et si les conditions sanitaires le permettent, les 22 et 23 mai, leur vœu sera exaucé.

P.H.

Renseignements, Entente Sportive Aunisienne : *06 61 18 80 23* et *esa-aytre.footeo.com*

Le club de Judo tente de se maintenir

Créé en 1975, le Judo club d'Aytré redouble d'inventivité pour maintenir une activité à ses adhérents malgré le contexte sanitaire.

Initialement prévu le week-end de la Pentecôte, le 33e challenge de judo n'aura pas lieu en raison du contexte sanitaire. Les bénévoles du club tentent de maintenir une certaine activité pour conserver du lien avec leurs adhérents.

Depuis la crise du Covid 19, le club de judo n'a pas échappé à la baisse des effectifs. *« Nous avons perdu la moitié de nos adhérents par rapport à l'année dernière »*, se désole Philippe Glimois, le président du club. Avec l'esprit combattif, toute la petite équipe a essayé de trouver des alternatives.

« Redonner la flamme »

Depuis quelques semaines, le Judo Club d'Aytré a investi le stade de foot chaque samedi matin pour faire des circuits de cardio-training et d'assouplissements. *« Les mesures actuelles ne nous autorisent pas à faire du combat alors on compose. On va au moins rembourser un trimestre aux parents. On l'avait déjà fait l'an passé. On doit faire ce geste »*, ajoute le président qui a déjà les yeux tournés vers la saison prochaine. *« On va redonner la flamme aux sportifs en septembre. Il nous faut retrouver des combattants »*, assure-t-il.

Renseignements et inscriptions : *www.judoclubaytre.fr*

Pour les enfants

Le Judo club d'Aytré accueille les jeunes enfants dès 3 ans. Sous forme de jeux, ils explorent leur motricité et leur mobilité tout en apprenant à se respecter les uns et les autres.

J.T

Expression des groupes politiques

Expression de la majorité, Tony Loisel groupe " Osez le changement "

Après neuf mois, signe d'une bonne « gestation », nous avons voté notre premier budget de la commune. Un budget de transition car nous souhaitons mener à terme les dossiers déjà lancés et non encore totalement aboutis avec de vrais tournants dans les orientations. Cette année, une étude prospective est menée sur les besoins en équipements de notre commune par rapport à notre développement démographique. Elle donnera ses premiers résultats en septembre et nous permettra de préparer nos futurs budgets et de mettre à jour le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) pour les 10 ans à venir.

Une autre étude est en cours. Elle porte sur l'état réel de nos bâtiments communaux avec un chiffrage complet des remises aux normes tenant compte également des besoins d'entretien et de renouvellement des équipements. Nous aurons des choix à faire sur ce qu'il y a lieu de rénover, garder en l'état ou vendre.
Bien entendu, ces choix auront un impact important sur les finances de la Commune.

La réorganisation des services de la Commune, pour la mise en place des 1607 h de travail concernant tous les agents est en pleine discussion avec les différents services et les représentants du personnel.
Quoi qu'il en soit, la mise en œuvre de ce rythme de travail est obligatoire dès le 1er janvier 2022 comme dans toutes les autres communes.
Pour résumer, chaque agent d'Aytré, effectuera 67 h de travail de plus chaque année.
Ceci nous amène donc à modifier l'organisation des différentes équipes qui se verront confier des missions plus complètes : « de la participation à la conception » des espaces fleuris par exemple… puis de leur réalisation et enfin, de leur entretien tenant compte des critères « d'éco gestion raisonnée »… Cette implication plus valorisante est souhaitée avec impatience et fierté dans tous les services. Nous savons que nos agents possèdent les compétences requises.

L'équipe « Osez le changement »

Groupe " Aytré Etes-vous prêts.es ? "

Eclosion printanière, la majorité municipale nous a présenté un florilège de beaux projets :

préservation et renaturation des marais, nouvelle zone humide et bouquet final nous explique comment rester en forme. Que retenir de ces messages ? Quelles sont les actions envisagées ? Quel projet politique en faveur d'un réel volet écologique ? A ce jour aucun…

Tous ces projets sont les fruits des graines semées par l'ancienne municipalité en lien avec la Communauté d'Agglomération, le Département et la Mairie de La Rochelle. Rien d'autre ne bourgeonne aujourd'hui des nouveaux élu.e.s

Mieux, évoquons la contribution de M. LOISEL à l'enquête publique sur l'éco quartier de Bongraine du 1er aout 2020 : Pas assez de places pour la voiture, trop d'espaces verts donc trop cher, opposition à la compensation d'espaces verts sur le marais doux pour protéger et préserver l'azuré du serpolet, papillon devenu rare. Nous ne comprenons plus.
Totem du projet de cette municipalité, la sécurité. Attention mesdames et messieurs restez dans les clous, vous êtes filmé.e.s. Bientôt 4 policiers municipaux pour notre commune de 9 000 habitants. Une police municipale qui de plus va être équipée de caméra portative afin d'éviter les incivilités dont ces derniers pourraient être victimes. Sommes-nous à Chicago ? Comment générer un sentiment d'insécurité ? Autant d'indices significatifs d'une politique de droite.
Que ces décisions ne nous empêchent pas de nous retrouver cet été à la plage ou dans les parcs et de passer ensemble de belles soirées !

L'équipe d'Aytré Êtes-vous prêts.es ?

Hélène RATA Katia GROSDENIER Hélène DE SAINT DO Yan GENONET Jacky DESSED

Aytre.evp@gmail.com

Groupe " Aytré à venir ! "

Voilà plus de 10 ans que la ville d'Aytré attend que le département programme la réalisation de l'échangeur prévu sur la RD 137, dit « saut de mouton » afin de permettre aux aytrésiens venant du Nord de la Rochelle d'accéder au Sud de notre ville. Voilà plus de 10 ans que ce projet attend dans un tiroir, sans que rien ne se passe… Jusqu'à cette consultation publique lancée en début d'année, présentant le projet finalisé. Ce dernier, prévoit certes, notre tant attendu « saut de mouton » mais prévoit aussi et surtout le désenclavement de la ville d'Angoulins avec le détournement de 1350 véhicules par jour vers la ville d'Aytré, via le pont du Pontreau et la route du pont de la Pierre.
Quelle ne fut pas notre surprise de constater que pour nous faire avaler la pilule, le département a généreusement programmé ce qu'il nous promet depuis tant d'années…
Or, depuis 10 ans, notre commune a changé, et elle va encore évoluer. Nous regrettons que le département soit resté sur un projet devenu obsolète, sans se préoccuper des nouveaux mouvements pendulaires, de l'évolution de l'urbanisme, de l'arrivée de nouveaux habitants. Ce projet doit être repensé, dans l'intérêt de notre ville. Nous avons fait des propositions et attendons de connaître la position du département.
Nous vous invitons à suivre ce projet avec attention. Il en va de notre confort de vie et de l'avenir de notre ville. Majorité et oppositions doivent se positionner de façon collective sur ce sujet. Et nous comptons sur vous pour être vigilants et pour vous mobiliser le moment venu.

Nous profitons de cette page pour rendre hommage à Antoine Anton, parti le 20 mars dernier. Conseiller Principal d'Education pendant 20 ans, au collège Fief des Galères, rebaptisé collège de l'Atlantique, il marqué d'une empreinte indélébile les jeunes esprits qu'il a croisés, en leur permettant d'accéder à ce formidable outil d'émancipation qu'est Radio Collège 95.9.
Depuis 1984, près de 2000 élèves se sont mis derrière un micro ou un matériel de montage.
Monsieur Anton, Merci et chapeau !
Nous saluons les nouvelles plumes qui écriront à l'avenir les articles de « Contacts » et remercions Laurent Bourgouin, Caroline Pinon et Elian Monteiro pour leur travail pendant des années au service de votre bulletin municipal. Nous regrettons leur départ précipité et comprenons le refus de précariser encore plus le cadre de leurs interventions. Bon courage à eux.

Arnaud Latreuille, Lisa Teixeira et Jacques Garel pour le groupe Aytré à venir !

PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME

Liberté
Égalité
Fraternité

Besoin d'aide pour effectuer vos **démarches administratives ?**

On va les faire ensemble grâce au réseau

France services

Rendez-vous dans les accueils physiques présents dans tout le département de la Charente-Maritime.

Nouveau !

La Ligne Directe

France services

Liberté
Égalité
Fraternité

Elle prend le relais des points d'accueil par téléphone du **lundi** au **vendredi** **de 16h à 20h**

appelez-nous au

05 46 001 001

Un service proposé par la **préfecture de la Charente-Maritime**